

Site fédéral de WALSCHBRONN - LIEDERSCHIEDT

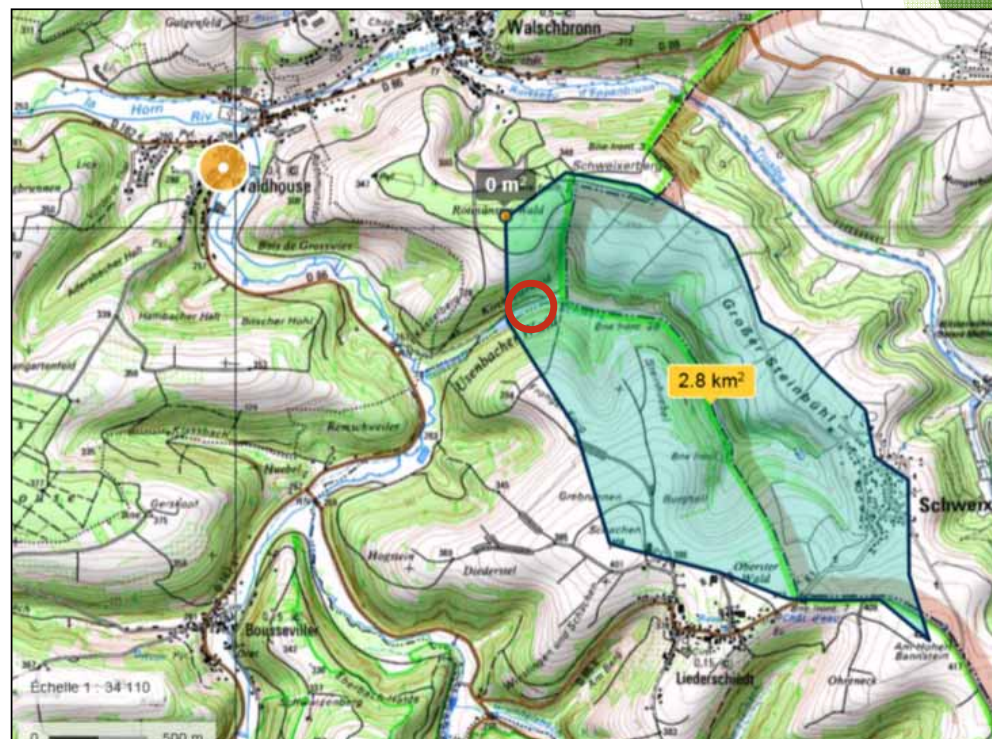


Conférence de Bassin - 16/10/2017



Localisation

- ▶ A l'Est du département 57, arrondissement de Sarreguemines
- ▶ Bassin versant du ruisseau de Schweix, affluent rive droite de la Horn
- ▶ Bans communaux de Walschbronn et Liederschiedt



Création/Acquisition du site

- ▶ 1987 : Arrêté d'autorisation délivré par le Sous-Préfet de Sarreguemines « Création d'un plan d'eau et déviation du ruisseau de Schweix »
- ▶ 1988 : Création du plan d'eau par un propriétaire privé - Modification du site pour former 2 étangs
- ▶ 1997 : Acquisition du site par l'AAPPMA de WALDHOUSE
- ▶ 2005 : Achat par la FDPPMA57 (22 080€) - Gestion du site par l'AAPPMA - Ouvert à tous les pêcheurs du département



Caractéristiques du ruisseau de Schweix

- Source : en Allemagne - Longueur : 2,5 km dont 900 m en France - Superficie du bassin versant : 2,8 km² - longe la propriété fédérale sur 470 m
- Catégorie piscicole : 1 ère
- « Cours d'eau de hautes et moyennes vallées des Vosges gréseuses »



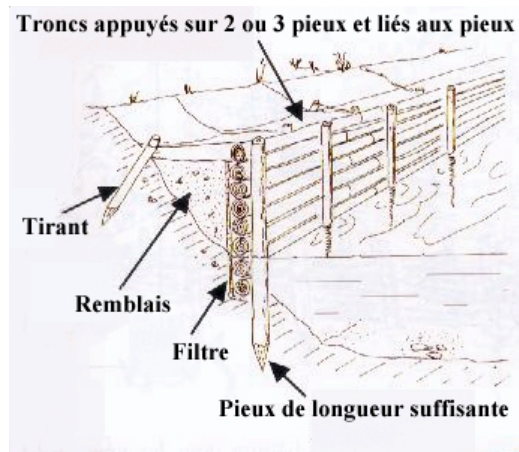
2007 : Premiers constats

- ▶ Très fort ensablement du dessableur
- ▶ Déstabilisation des berges des étangs côté ruisseau, les anciens confortements en bois étant détériorés



Février 2008 : Confortement de berge de l'étang amont

- ▶ Enlèvement du sable du dessableur
- ▶ Réalisation sur l'étang amont, de 60 ml de tunage, avec utilisation en remblai des matériaux du dessableur



- ▶ Seule une intervention sur le petit étang n°2
- ▶ Financement : FNPF, FDPPMA57, AAPPMA de Waldhouse

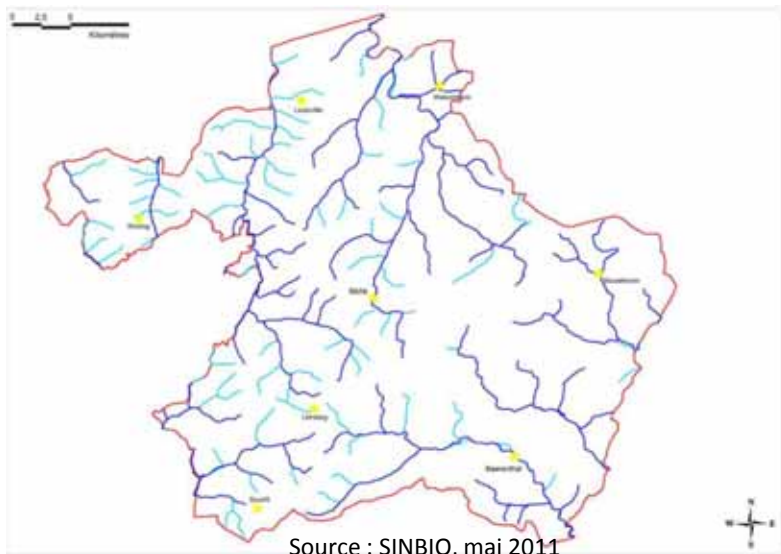
2011 : Nouveaux constats

- ▶ Très fort ensablement du dessableur, réduisant l'alimentation en eau des étangs
- ▶ Zones d'effondrement de la rive droite du ruisseau de plus en plus prononcée
- ▶ Aggravation du risque encouru par la digue, entre les étangs et le ruisseau, liée aux érosions respectives des milieux
- ▶ Demande de devis pour interventions sur le ruisseau et sur l'étang aval (coût : 45 000€ TTC)



CODECOM du Pays de Bitche

- ▶ 2009 : Création de la CODECOM du Pays de Bitche (fusion de différentes communautés de communes) ayant pour compétence les fonds de vallée
- ▶ 37 communes - territoire de 485 km²
- ▶ Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
- ▶ Souhait : Proposer un programme de restauration plus ambitieux, incluant des opérations de renaturation



Source : SINBIO, mai 2011

Légende

- ★ Communes du territoire
- Tracé cours d'eau principaux (BD Carthage)
- Tracé cours d'eau secondaires (BD Carthage)
- Limites de la Codecom du Pays de Bitche



Programme de la CODECOM du Pays de Bitche

ETUDE PREALABLE sur la restauration, la renaturation et l'entretien des cours d'eau du Pays de Bitche

31/03/2011
Démarrage de
la mission

Les objectifs de l'étude fixés par le comité de pilotage :
§ La restauration de la continuité écologique ;
§ La gestion de la ripisylve ;
§ L'amélioration de la qualité des milieux aquatiques ;
§ La préservation d'enjeux publics

NB : FDPPMA57 membre du COPIL

02/02/2012
Rendu du
diagnostic

Mise en évidence des perturbations majeures rencontrées sur l'ensemble des cours d'eau



Programme de la CODECOM du Pays de Bitche

ETUDE PREALABLE sur la restauration, la renaturation et l'entretien des cours d'eau du Pays de Bitche

| | |
|--------------------------------------|---|
| 17/04/2012 Propositions d'actions | Demande de la FDPPMA57 d'intégrer au programme le traitement des berges érodées du ruisseau de Schweix. |
| 11/05/2012 Programme d'actions | Opérations prioritaires répondant aux enjeux de sécurité publique, à réaliser la 1ère année du programme Inclus les aménagements contre l'érosion et le sapement des berges, toute masse d'eau confondue, dont ceux sur le ruisseau de Schweix. Estimation financière globale sur 10 ans : 6,3 millions d'€ |
| 23/09/2014 | Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre et études complémentaires pour la réalisation de la tranche 1 |



Programme de la CODECOM du Pays de Bitche

MAITRISE D'ŒUVRE Tranche 1 ET COMPLEMENTS D'ETUDES

13/03/2015

Visite sur site FDPPMA57,
AAPPMA, bureau d'études
et SYCOPARC

Le Bureau d'études est missionné par la CODECOM pour établir un AVP pour le site fédéral.

En revanche, la CODECOM ne finance pas le projet.

Propositions de deux scénari par le bureau d'études : opérations envisagées en mai 2011 ou retalutage et comblement partiel des étangs.

Le Président fédéral se pose la question du coût des travaux par rapport à la valeur du site.

Septembre 2015

1^{er} jet de l'AVP, nécessitant
des relevés topographiques
complémentaires

Proposition d'un projet plus ambitieux pour le milieu naturel

Coût estimé : 64 881€ HT



Programme de la CODECOM du Pays de Bitche

MAITRISE D'ŒUVRE Tranche 1 ET COMPLEMENTS D'ETUDES

| | |
|---|--|
| 08/10/2015 Présentation de l'Avant-Projet Détaillé | Le représentant de la FDPPMA57 précise que l'aménagement du site fédéral devra être soumis au nouveau Conseil d'Administration de la FDPPMA57 après les élections de mars 2016 |
| 05/07/2016 | Visite du site par les nouveaux membres élus du CA fédéral |
| 27/01/2017 | Visite du site par des représentants des pêcheurs et du bureau d'études en vue d'évoquer les possibilités d'aménagements |



Programme de la CODECOM du Pays de Bitche

MAITRISE D'ŒUVRE Tranche 1 ET COMPLEMENTS D'ETUDES

14/02/2017

Réunion technique N° 1
Aménagement du
Schweix et des étangs

Le Président de la FDPPMA57 fait savoir que :
« Concourir à la préservation et à la restauration des milieux aquatiques, tout en permettant le loisir pêche est un des principaux objectifs de la Fédération ...

Compte tenu de la vocation du site, la définition du débit réservé devra concilier l'usage de la pêche dans l'étang ...

La conception du dispositif d'alimentation de l'étang de pêche devra permettre une décantation des sédiments pour que ceux-ci n'atteignent pas les zones de pêche ...

La fusion et le reprofilage des deux étangs est une solution à étudier tout comme la modification de l'alimentation en eau depuis le ruisseau ... »

NB : La représentante de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse indique que l'idéal serait un effacement partiel de l'étang amont et la fusion des deux étangs, porté par une maîtrise d'ouvrage CODECOM avec convention entre la CODECOM et la FDPPMA57



Programme de la CODECOM du Pays de Bitche

MAITRISE D'ŒUVRE Tranche 1 ET COMPLEMENTS D'ETUDES

09/06/2017

Réunion technique N° 2
Aménagement du
Schweix et des étangs

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse a rappelé que la Fédération de pêche, en tant qu'association, peut obtenir 100% de financement sur la partie renaturation du Schweix et que l'aménagement des berges du futur étang serait par contre plafonné à 80%.

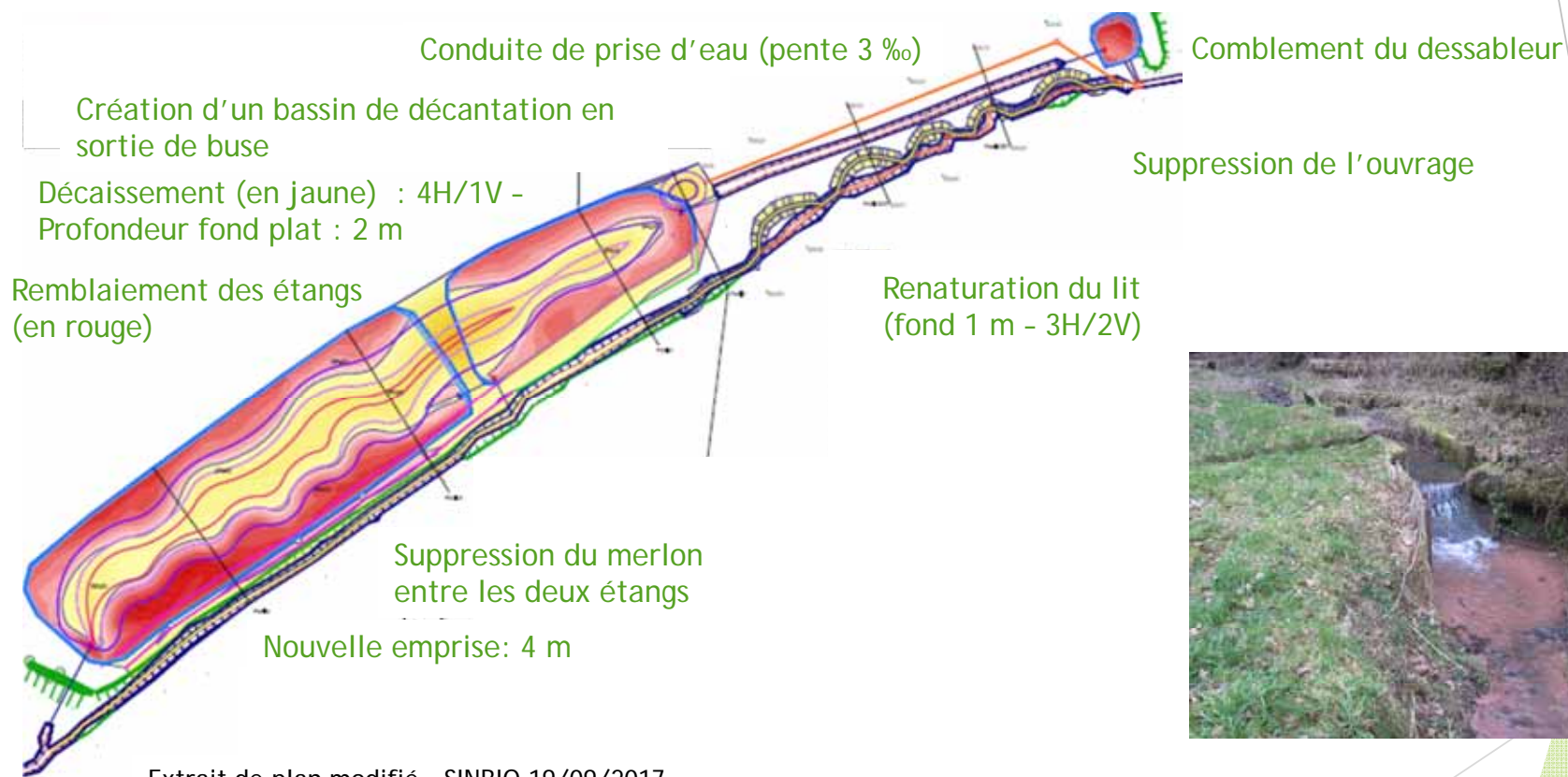
La totalité du projet pourrait être une bonne vitrine pour la Fédération en tant que maître d'ouvrage.

La Fédération devra recruter un maître d'œuvre.

Les principes d'aménagements du Schweix et de l'étang sont validés.



Programme de la CODECOM du Pays de Bitche



Opérations à venir

- ▶ Rédaction par le bureau d'études de la phase PRO définitive, dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre avec la CODECOM ;
- ▶ Nouvelles mesures de débits en période de moyennes eaux, sachant qu'en étiage l'étang ne recevra que 3 à 4l/s ;
- ▶ Réflexion par rapport au volume de stockage d'eau : 8 000 m³ proposés en août 2017, rapportés à 6 000 m³ en septembre 2017 ;
- ▶ Maîtrise d'ouvrages par la FDPPMA57 une fois le projet définitif calé.





Merci de votre attention

